

N° 2

Agir pour Croix-Daurade

(Comité de quartier pour la défense et l'amélioration du cadre de vie)

Bulletin d'information n°2

(Juin 1992)

1- ZAC DE BORDEROUGE (suite)

La mobilisation des habitants

Les habitants de Croix-Daurade se sont mobilisés pour protester contre les aspects néfastes de la ZAC de Borderouge: ils ont été nombreux à noter leurs remarques sur les cahiers déposés à la Mairie, et en quatre jours la pétition proposée par l'association a recueilli plus de 900 signatures, remises à l'enquête et à Mr Hersant. Dans cette pétition les habitants demandent:

- 1- "Une réduction du nombre de logements collectifs et leur meilleure répartition dans toute la ZAC, à distance suffisante des voies routières
- 2- La garantie que le Boulevard Urbain du Raisin restera une voie de desserte locale et ne deviendra pas une voie de transit Rocate- bord du canal
- 3- La création d'équipements collectifs de proximité supplémentaires surtout dans la partie nord (Izards, Bois Daurade) (crèches, poste, équipements sportifs culturels et de plein air,....)
- 4- Le doublement des espaces verts mieux répartis dans les zones habitées
- 5- La création de voies réservées pour les transports en commun
- 6- L'application stricte des réglementations en matière de nuisance et de pollution des activités industrielles et artisanales
- 7- La sauvegarde du patrimoine architectural et naturel et le classement des sites les plus menacés : pigeonnier, puits et maisons de maraîchers, faune et flore du lac de la Maourine...."

1er succès : le commissaire enquêteur demande à la Mairie de "revoir sa copie"

Le rapport du commissaire enquêteur a repris de nombreuses demandes des habitants, et il a exigé que le projet soit modifié pour :

- **étendre l'espace vert du lac de la Maourine**
- **dans la zone sud, en bordure du Boulevard Urbain du Raisin, reculer les logements à plus de 30 mètres de cette voie et réduire leur hauteur à 12 mètres**
- **réaliser une enquête hydraulique garantissant que le projet ne portera pas atteinte à la nappe phréatique**

Rencontres avec Mrs Hersant et Baudis : les promesses de la Mairie

Agir pour Croix-Daurade a été reçue par Mr G. Hersant (le 15 Mai), puis par Mrs D. Baudis, G. Hersant, R. Huguenard et Trautman (le 25 Mai). La Mairie de Toulouse s'est engagée :

- à tenir compte des propositions du commissaire enquêteur (voir ci-dessus)
- à faire du Boulevard Urbain du Raisin "une voie de type classique en milieu urbain" (réponse positive au point 2 de la pétition)
- à préserver certains sites : pigeonnier (rue E. Rostand), toulousaine rue Loubiague (propriété Brousse), ferme à colombier chemin Lanusse (propriété Molle),.....

Mais la Mairie a refusé d'envisager des équipements collectifs et des espaces verts supplémentaires, préférant les réaliser "après l'arrivée des habitants", tranche par tranche (la ZAC commencera par le Nord, le Boulevard Urbain Nord, dans le prolongement du Bd d'Atlanta, devant être achevé en Déc 92).

Alertée sur le problème de la propriété Ozenne (voir au verso), la Mairie a refusé, pour le moment, d'intervenir....

Prochaine échéance: le Conseil municipal de fin Juin (?) qui votera le plan de ZAC modifié (?)

La Mairie de Toulouse tiendra-t-elle ses promesses et modifiera-t-elle le projet dans le sens souhaité par les habitants? Cela se verra dans le "Plan d'Aménagement de Zone" (PAZ) qu'elle soumettra au vote du Conseil Municipal....jusque là notre action doit continuer....

2- SAUVER LA PROPRIETE OZENNE

La "Propriété Ozenne", au n° 147 de la route d'Albi (prés du Lycée R. Naves), est aujourd'hui constituée d'un magnifique parc boisé de 6000 m², classé au P.O.S. en "espace boisé à protéger", et du château Ozenne, construit vers 1860, décoré par l'architecte Virebent (terre cuite) et en partie détruit par un incendie en 1985. Il s'agit de ce qu'il reste du "legs Ozenne" effectué en 1895 au profit du Lycée Saint-Sermin. Ce parc et ce château n'ont pas été entretenus depuis 1960, et ils ont subi des dégradations importantes. "Agir pour Croix-Daurade" avait écrit au Maire de Toulouse, au Président du Conseil Général et au Président du Conseil Régional le 11 Mai 1992..

Le 20 Mai 1992: les habitants arrêtent la destruction décidée par le Conseil Régional
Le Mercredi 20 Mai 1992, sur ordre de la COGEMIP (Conseil Régional), une pelle mécanique de grand calibre a commencé à "nettoyer" tous les sous-bois, en réalité à tout raser. L'intervention de notre association a pu arrêter ce saccage, qui était programmé pour détruire aussi le château.(voir Dépêche du Midi du 21 Mai). Ces démolitions ont été réalisées en l'absence de permis de démolir et de permis d'abatage.

Aujourd'hui, à la suite de cette alerte, le dossier de la "Propriété Ozenne" est ré-ouvert.

Agir pour Croix-Daurade demande que **toute démolition soit suspendue en attendant qu'une solution soit trouvée pour le château et le parc par tous les partenaires intéressés**: Lycée St Sermin, Association des Anciens Elèves, Lycée R. Naves, Mairie de Toulouse, Conseil Régional, Associations du quartier Croix-Daurade,... Agir pour Croix-Daurade fait deux propositions:

* **Aménager un centre culturel dans le château sauvé et reconstruit, ouvert aux jeunes et habitants du quartier**

* **Ouvrir le parc aux habitants en le transformant en jardin public municipal**

3- Imprimerie Roldan: halte à la pollution industrielle

La Sérigraphie Roldan, chemin Nicol, effectuait des rejets toxiques dans l'atmosphère, nuisibles pour les habitants. L'intervention des riverains et des associations du quartier a obtenu la mise aux normes des installations de cet atelier, qui devrait finalement déménager en Juin.....

4- Enquête publique sur le projet de ZAC de Gabardie: un dossier à suivre

Une enquête préalable est ouverte, relative à la création de la ZAC de Gabardie. Ce projet concerne une zone d'activités industrielles de 80 hectares, en bordure de la Rcade Est et de l'arrivée de l'autoroute d'Albi.

Ce projet n'apportera-t-il pas de nuisances aux riverains? Sera-t-il l'occasion de mettre cette zone à l'abri des inondations qui ont encore frappé les 10-12 Juin ? Consultez le dossier à la Mairie Annexe de Croix-Daurade, et notez vos remarques....

Réunion publique d'information
sur la ZAC de Borderouge et les projets d'urbanisme à Croix-Daurade

le Jeudi 18 Juin à 20h 45 Salle Cuvier

(Tous les élus du secteur ont été invités)

Bulletin d'adhésion à retourner à: "Agir pour Croix-Daurade" 10, rue André Vasseur.31200 Toulouse

Nom: Adresse: tel:
Adhésion : 25 F Adhésion de soutien : 100 F en espèces ou chèque à l'ordre de Agir pour Croix-Daurade